

Calendrier des engagements 2022 - 2023

- l'engagements des équipes pour la saison 2022-2023 commencera à partir du <u>lundi 20 juin</u> <u>2022</u>, la date limite d'engagement est détaillée dans le tableau ci-dessous,
- les engagements se feront par FootClub uniquement, quel que soit le niveau ou la pratique,
- pour toute catégorie, une dérogation à la date limite est autorisée, dans le niveau le plus bas de la catégorie, jusqu'à une date butoir détaillée dans le tableau ci-dessous.

	Date limite d'engagement	Date de reprise	Date butoir des dérogations
Séniors	10/07/2022	04/09/2022	18/09/2022
U18 D1			
U16 D1	31/07/2022	10/09/2022	Aucune dérogation
U14 D1			
U13 Excellence	31/07/2022	10/09/2022	Aucune dérogation
U14-U16-U18 D2	25/08/2022	17/09/2022	30/09/2022
U13 U11 U9 U7	03/09/2022	10/09/2022	01/10/2022
Féminines	26/08/2022	11/09/2022	30/09/2022
Foot Loisirs Séniors	28/08/2022	18/09/2022	Pas de limite

Constitution des poules séniors REGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS

Article 2 – DEFINITION-

Le championnat de D1 est limité à une poule, celui de D2 à deux poules, celui de D3 autant de poule que nécessaire en fonction du nombre d'équipes engagées. En règle générale, chaque poule comporte 12 équipes et au maximum 14 équipes.